Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260629-20260666-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 29 JUIN 2026

Le vingt-neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mmes COMMEREUC Sylvie, QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absents excusés : M. LEBRET Gilles donne pouvoir à Mme QUEMERAIS Nelly, M. POTIER Serge, Mme PILON Virginie
Date de convocation : 23/06/2026
Secrétaire de séance : M. FLEURY Anthony

### N° 2026-06-66 : LOTISSEMENT DE LA HIRLAIS – VENTE DU LOT N° 2

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande d'acquisition du lot n° 2, correspondant à la parcelle cadastrée AC n° 654, d'une superficie totale de 450 m², par Monsieur BEGUE Kévin et Madame GLET Lisa domiciliés à Roz-Landrieux (35).

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2024-05-45 en date du 27 mai 2024 fixant le prix de vente à 115 € TTC le m².

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- EMET un avis favorable à la vente du lot n° 2, parcelle cadastrée AC n° 654, à M. BEGUE Kevin et Mme GLET Lisa au prix de 450 m² x 115 € = 51 750.00 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes notariés et tous documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Anthony FLEURY